RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

# Fiche de poste pour le recrutement
# Enseignant du second degré

Références règlementaires :

- Bulletin officiel concernant les emplois et la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements publics d'enseignement supérieur - année 2024 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré ;

## 1. PROFIL DU POSTE

### Identification de l'emploi :

Identification du poste : 4584
Discipline : informatique
Section CNU correspondante : section 27 (Informatique)
Profil succinct : Enseignement de l'informatique au département informatique de l'UFR Sciences et Techniques
Date de recrutement : 01/09/2024

### Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : UFR Sciences et Techniques
Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR Sciences et Techniques / Orléans
Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :
Pôle ou Département d'affectation : informatique

### Profil d'enseignement :

**Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :**
Licence informatique (formation initiale et continue), master informatique (formation initiale et continue), master méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (formation initiale, continue, en alternance)

**Activités d'enseignement :**
Le ou la candidat(e) devra être titulaire de l'Agrégation ou du CAPES d'informatique ou de Numérique et Sciences Informatiques, ou de tout autre domaine pourvu qu'il ou elle puisse justifier de compétences avérées pour l'enseignement d'informatique dans le supérieur.

La personne recrutée enseignera principalement la science informatique en licence informatique, master informatique, master miage et elle participera aux tâches pédagogiques et administratives du département informatique.
La personne recrutée intégrera le département informatique de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université d'Orléans.

Le département informatique bénéficie d'un environnement local favorable avec la présence de nombreuses entreprises de services du numérique et de la French Tech Loire Valley. Il est à l'origine du dispositif de projets Dills XP (Digital Learning Lab eXpérience Pédagogique) maintenant étendu à l'ensemble de l'université d'Orléans, l'université de Tours et l'INSA CVL. Ses membres sont fortement impliqués dans l'innovation pédagogique et l'international. L'université d'Orléans bénéficie du projet PIA4 Minerve dont l'ambition est une transformation profonde de la pédagogie et des parcours diplômants au sein de l'université dans les prochaines années.

La personne recrutée interviendra principalement dans les formations du département informatique :

- licence informatique ;
- master informatique ;
- master méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises.

Les trois filières sont ouvertes en formation initiale et formation continue. Les deux années du master MIAGE sont également ouvertes à la formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat professionnel). La personne recrutée interviendra dans les CM, TD, TP des formations du pôle informatique, assurera des suivis de stages et suivis d'alternants et encadrera des projets de fin d'études. Il est attendu une participation aux tâches collectives du département informatique.

La personne recrutée pourra éventuellement être amenée à intervenir dans des enseignements d'informatique d'autres formations de l'UFR Sciences et Techniques, ou d'autres composantes de l'université comme l'UFR Droit Économie Gestion, l'École Polytech Orléans l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines, ainsi que l'IUT d'Orléans.

**Compétences requises :**
La personne recrutée devra être en capacité d'enseigner tout enseignement d'informatique de la licence informatique. Elle pourra également être amenée à assurer des enseignements spécifiques en master informatique ou master MIAGE.

## Responsabilités pédagogiques envisagées :

Une participation à la vie du département est attendue (participation aux journées portes ouvertes, forums d'orientation, visites de lycées, …).
Il sera également demandé une implication dans le fonctionnement des formations (suivis de stages et d'alternants, encadrement de projets, …).

## Contact :

Direction du département informatique : direction.sciences-info@listes.univ-orleans.fr
Secrétariat du département informatique : +33 2 38 41 70 11 et +33 2 38 49 49 10

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

# 2. PROCEDURE DEMATERIALISEE POUR LA TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

## Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1er septembre 2024, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du jeudi 12 octobre 2023 à 10h00 au lundi 6 novembre 2023 à 16h00** (heure de Paris).

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé (**aucun dossier papier ne sera accepté)** et un dossier complet doit être déposé en ligne pour chaque poste demandé sous forme de fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante : https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.
Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- ➔ Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- ➔ Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : http://www.univ-orleans.fr/

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second

## Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

### 1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie écran i-prof).**
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers…) **(pas de copie écran i-prof).**
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

### 2. Pièce complémentaire :

Joindre une copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

**Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.**
**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée sera déclaré irrecevable.**
**Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du lundi 06 novembre 2023 après 16 heures (heure de Paris)**

## Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.

– Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumis au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

## 3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC),1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.
Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.
Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.
Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.
Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

### Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.
Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

### Service statutaire :

Le service statutaire est un service annuel de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

### Allégement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allégement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,*
*l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.*

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second